

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN****PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020**

---

Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Notre-Dame-de-Montauban, à 20 heures 40 minutes, le 19<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt (2020), au Centre municipal de Notre-Dame-de-Montauban, 477 avenues des Loisirs.

À laquelle sont présents les membres du conseil:

Monsieur Serge Deraspe, maire  
Madame Martine Frenette, conseillère  
Madame Marjolaine Morasse, conseillère  
Madame Diane Du Sablon, conseillère  
Monsieur Donald Dryburgh, conseiller  
Madame Ginette Bourré, conseillère  
Madame Guylaine Gauthier, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

- 1 Ouverture de l'assemblée**
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3 Dossier directeur général et secrétaire-trésorier**
- 4 Période de questions**
- 5 Levée de l'assemblée**

**1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La session est ouverte à vingt heures quarante minutes (20h40), sous la présidence de monsieur Serge Deraspe, maire. Madame Pascale Bonin, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-11-150** Monsieur Deraspe fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Marjolaine Morasse

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 novembre 2020 tel que proposé.

**ADOPTÉE**

**3 DOSSIER DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**2020-11-151** **Suspension du directeur général et secrétaire-trésorier**

Il est proposé par Mme Martine Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban suspende avec traitement le Directeur général et secrétaire-trésorier, pour une période de trente (30) jours prenant effet le 20 novembre 2020.

Que le Directeur général et secrétaire-trésorier soit rencontré le 20 novembre 2020 afin que celui-ci- soit informé par le maire des motifs de cette suspension.

**ADOPTÉE**

**4 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2020-11-152** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Mme Guylaine Gauthier

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE la séance soit levée à 20h45.

**ADOPTÉE**

---

Monsieur Serge Deraspe  
Maire

---

Madame Pascale Bonin  
Directrice générale adjointe

*" Je, Serge Deraspe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal" En foi de quoi je signe ce 20 novembre 2020.*